

MASTER - Administration publique

Carrières et action publiques (CAP)

Pré-requis obligatoires

Le parcours est accessible dès la 4ème année par le concours d'entrée du Diplôme de Sciences Po Strasbourg (voir: www.sciencespo-strasbourg.fr/nous-rejoindre/admission-au-diplome-de-sciences-po-strasbourg/concours-dentree-en-quatrieme-annee)

Master 2 :

Pour les étudiants inscrits au titre du Master 1 dans une autre mention de Master que la mention Administration Publique ainsi que pour les étudiants en provenance d'une autre Université que l'Université de Strasbourg, un contrôle des attendus sera opéré comme suit : Maîtrise des fondamentaux du droit, essentiellement public et/ou de l'économie et/ ou des sciences administratives. Facultés suffisantes en anglais ou en allemand pour suivre un enseignement et travailler dans cette langue. Capacités d'initiative et d'autonomie. Rédaction et expression correctes, argumentation cohérente, style intelligible.

Langue du parcours	Français
ECTS	120 ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 40h
CI : 0h	CM : 378h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Non
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non
Stage : (durée en semaines)	8

Objectifs du parcours

Parcours généraliste et pluridisciplinaire créé en septembre 2005, destiné à la formation aux carrières de la fonction publique et des organismes publics ou parapublics nationaux, qu'il s'agisse de l'Etat ou des organismes de santé et de sécurité sociale. Les fonctions visées sont celles de cadre d'administration générale. La majeure partie des emplois concernés sont recrutés par concours.

Compétences à acquérir

Être capable de diriger une équipe ou une réunion et animer une équipe de travail
 Savoir rédiger un rapport de synthèse ou une note administrative en conformité avec la réglementation
 Savoir prendre des décisions de politique publique, évaluer une situation administrative
 Maîtriser la réglementation en vigueur
 Maîtriser les enjeux macro-économiques des politiques économiques et structurelles
 Maîtriser les enjeux européens de mise en œuvre des politiques publiques
 Être capable de jugement organisationnel
 Être capable de proposer des solutions praticables face à un problème administratif
 Pouvoir suivre ou piloter un dossier en langue étrangère
 Comprendre un compte ou un budget administratifs

Poursuite d'études

Ecoles d'application de l'administration (ENA, IRA, EN3S, EHESP)

Codes ROME

- K1401 - Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- K1403 - Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
- K1404 - Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- K1502 - Contrôle et inspection des Affaires Sociales
- K1704 - Management de la sécurité publique

Modalités pédagogiques

Les interventions de professionnels représentent 52,8% du total (CF. liste des intervenants).

Stage et projet tutoré

Stage ; Travail en groupe multilingues avec des étudiants allemands, sur quinze jours sur une question relative aux transports dans

une perspective transfrontalière.

Contacts

- Nicolas Eber : nicolas.eber@unistra.fr
- Anne Koehl : koehl@unistra.fr

Master 2 Carrières et action publiques

Semestre 3 Master 2 Carrières et action publiques

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 Méthodologie administrative - obligatoire	9 ECTS	70 h		20 h		25 h	
Méthodologie, pratique de la rédaction administrative et de la présentation orale		20 h					
Atelier d'expression et de communication orale		10 h					
Grands principes de l'action Publique : Conférences d'actualité et d'initiation aux fonctions administratives		12 h					
Organisation d'évènements		8 h					
sem 3 Entraînement à l'entretien professionnel		24 h					
Une langue vivante 1 obligatoire au choix parmi :							
Anglais				20 h			
Allemand				20 h			
Espagnol				20 h			
Une langue vivante 2 facultative au choix parmi : Anglais, Allemand et Espagnol				20 h			
UE 2 Enseignements fondamentaux - obligatoire	9 ECTS	60 h				20 h	
Droit administratif		20 h					
Finances publiques de l'Etat		20 h					
Management des organisations et conduite du changement		20 h					
UE 3 Dominantes - obligatoire : choix de 3 matières sur 7	12 ECTS	60 h				20 h	
Droit de la concurrence et de la régulation		20 h					
Économie publique appliquée		22 h					
La nouvelle gestion publique		20 h					
Institutions et politiques sociales		20 h					
Droit du travail et de la protection sociale		20 h					
Questions Hospitalières		20 h					
Sociologie de l'administration et de l'action publique		20 h					

Semestre 4 Master 2 Carrières et action publiques

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 4 L'administration dans son contexte européen - obligatoire	6 ECTS	40 h				12 h	
Droit comparé des administrations		20 h					
European public policies		20 h					
UE 5 Enseignements de spécialisation - obligatoire : choix de 4 matières sur 9	15 ECTS	80 h				20 h	
Les étudiants qui choisissent "Grands principes de la comptabilité publique" doivent obligatoirement suivre "Comptabilité des administrations centrales". La combinaison des 2 compte pour 1 matière							
Grands principes de la comptabilité publique		12 h					
Comptabilité des administrations centrales		8 h					
Mobiliser et gérer les compétences dans une administration		20 h					
Grands enjeux du droit international		20 h					
Questions Européennes		20 h					
Grands problèmes politiques et sociaux contemporains		20 h					
Stage (un mois minimum)							4 sem
Note d'étude (Mémoire professionnel)		4 h					
Les étudiants peuvent choisir de suivre l'une des deux matières suivantes du parcours ALORE :							
Les instruments européens d'action régionale		20 h					
Droit institutionnel des collectivités territoriales		30 h					
UE 6 Méthodologie approfondissement - obligatoire	9 ECTS	60 h		20 h		20 h	
SOIT : Méthodologie juridique		20 h					
SOIT : Méthodologie économique et sociale		20 h					
sem 4 Entraînement à l'entretien professionnel		24 h					
Conférences de spécialisation et de préparation aux professions administratives		20 h					
Une langue vivante 1 obligatoire au choix parmi :							
Anglais				20 h			
Allemand				20 h			
Espagnol				20 h			
Une langue vivante 2 facultative au choix parmi : Anglais, Allemand et Espagnol				20 h			